

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 10 avril 2012 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers : Françoise Giroux, Serge Gauthier, Serge Villeneuve, Yvon Lambert, Claude Joubert et Michel Bergeron.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, directrice générale

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mars 2012.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
 - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
 - 6.2 De l'inspecteur municipal
 - 6.3 Du directeur des incendies
 - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
 - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
 - 7.1 Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 mars 2012 et des salaires payés pour un montant de 20 174.66\$.
8. Correspondance
 - 8.1 Voir tableau des correspondances
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
 - 11.1 Dépôt des indicateurs de gestion 2010.
 - 11.2 Modification de la résolution numéro 2011-10-152 concernant l'octroi du contrat de la réfection de la toiture du centre communautaire.
 - 11.3 Autoriser la participation du maire au tournoi de golf de la MRC de Papineau.
 - 11.4 Octroi du contrat pour le balayage des rues.
 - 11.5 Don au comité des Pompiers de Fassett.
 - 11.6 Embauche d'un étudiant pour l'entretien du paysagement du cimetière.
 - 11.7 Acquisition du logiciel UEL « Unité d'évaluation en ligne » de PG solutions.
 - 11.8 Aménagement d'une colonne Morris.
12. Varia
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h35.

2012-04-053

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Joubert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-054

Approbation du procès-verbal du 12 mars 2012

Il est proposé par Françoise Giroux que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mars 2012 soit adopté avec modifications.

Adopté à l'unanimité.

► **PAROLE À L'ASSISTANCE**

► **RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Lecture du rapport de l'inspecteur

- **De l'inspecteur municipal**

Daniel et Hélène ont repris des heures accumulées.

Peinture au centre communautaire.

Préparatif pour le carnaval.

Plusieurs bris mécanique sur le camion à ordures et recyclage et sur la pépinière.

Réparation d'une borne fontaine accidentée.

Conférence sur les abrasifs à Montebello.

Inventaire pièces d'aqueduc et d'égout.

Déneigement et sablage des rues et entretien de la patinoire.

Statistique pour l'eau potable du Gouvernement du Canada et du Québec.

- **Du directeur des incendies**

Aucun rapport.

- **Du maire**

Voir feuille de plénière.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

2012-04-055

Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 mars 2012 et des salaires payés pour un montant de 20 174.66 \$

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

QUE les comptes (annexe A – DU 01-03-2012 AU 31-03-2012) payés par les chèques numéros 8575 à 8604 au montant de 582 197.30\$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 815 à 836 (le prélèvement numéro 818 à été annulé) pour un montant de 11 866.56\$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).
Salaires du 1^{er} au 31 mars 2012 : 20 174.66 \$.

Adopté à l'unanimité.

Certificat de fonds suffisants

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau des correspondances.

► **Suivi des dossiers**

2012-04-056

Dépôt des indicateurs de gestion 2010.

ATTENDU QUE la directrice générale dépose les Indicateurs de gestion 2010;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett approuve tel quel le document présenté.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-057

Modification de la résolution numéro 2011-10-152 concernant l'octroi du contrat pour la réfection de la toiture du centre communautaire.

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la réfection de la toiture du centre communautaire en 2011.

ATTENDU QUE le contrat a été octroyé à la compagnie BB Construction après analyse des soumissions reçues.

ATTENDU QUE la municipalité avait omis d'inscrire dans la résolution numéro 2011-10-152 que le paiement de la facture était à même le surplus cumulé.

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE la résolution 2011-10-152 soit modifiée par celle-ci.

ET QU' elle se lise comme suit :

ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett a procédé à une demande de soumissions auprès de 5 compagnies soit :

- Expert Toit
- BB Construction
- Michel Ouellet construction

Province de Québec
Municipalité de Fassett
- Toiture Marcel Raymond
- Morin isolation;

ATTENDU QUE que la municipalité de Fassett a reçu 4 soumissions pour la réalisation des travaux dont le détail se lit comme suit :

- BB Construction	12 240.00\$ taxes en sus
- Michel Ouellet construction	18 865.00\$ taxes en sus
- Toiture Marcel Raymond	18 750.00\$ taxes en sus
- Morin isolation	22 950.00\$ taxes en sus

ATTENDU QUE la compagnie BB Construction, après analyse des soumissions, répond à nos exigences pour un montant de 12 240.00 \$ taxes en sus;

En conséquence;

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat à la compagnie BB Construction pour la réfection de la toiture du Centre communautaire au montant de 12 240.00 \$ taxes en sus.

ET QUE la facture soit payée à même le surplus cumulé.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-058

Autoriser la participation du maire au tournoi de golf de la MRC de Papineau.

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le maire, Michel Rioux, soit autorisé à participer au tournoi de golf des élus de la MRC de Papineau, qui se tiendra le 7 juillet 2012;

QUE la municipalité défraie le coût de participation, incluant golf, voiturette et souper, au montant de 110.00\$.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-059

Octroi du contrat pour le balayage des rues.

ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett a procédé à une demande de soumissions auprès de 5 compagnies soit :

- Balai Prestige
- Groupe Villeneuve
- Balais Nomad
- Pro 4 saisons
- Jeffrey Desjardins;

ATTENDU QUE que la municipalité de Fassett a reçu 4 soumissions pour la réalisation des travaux dont le détail se lit comme suit :

- Balai Prestige	795.00\$ taxes en sus
- Groupe Villeneuve	1 015.00\$ taxes en sus
- Balais Nomad	1 480\$ taxes en sus
- Pro 4 saisons	1 050.00\$ taxes en sus

ATTENDU QUE la compagnie Balai Prestige, après analyse des soumissions, répond à nos exigences pour un montant de 795.00 \$ taxes en sus;

En conséquence;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat à la compagnie Balai Prestige pour le balayage des rues au montant de 795.00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-060

Don au comité des Pompiers de Fassett.

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett accorde un don de 50.00\$ au comité des Pompiers de Fassett pour leur participation à la compétition provinciale des pompiers.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-061

Embauche d'un étudiant pour l'entretien du paysagement du cimetière.

ATTENDU QUE la Fabrique St-Fidèle nous a demandé si la municipalité de Fassett voudrait prendre en charge l'entretien du paysagement du cimetière;

ATTENDU QUE la Fabrique St-Fidèle est prête à déboursier un montant pour l'entretien du paysagement;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE la municipalité de Fassett procède à l'embauche d'un étudiant pour entretenir le paysagement du cimetière.

Adopté à l'unanimité.

2012-04-062

Acquisition du logiciel UEL "Unité d'évaluation en ligne" de PG Solutions.

ATTENDU QUE la municipalité utilise depuis plus de 12 ans les logiciels de PG Solutions pour la gestion comptable, la paie et la taxation;

ATTENDU QUE l'utilisation des outils sur internet est à promouvoir de plus en plus avec les sites web;

ATTENDU QUE la majorité des directeurs généraux de la MRC utilisent PG Solutions pour leur gestion et qu'un projet régional d'uniformisation des outils de travail de ces municipalités sera possible en 2013;

ATTENDU QUE l'utilisation du logiciel UEL permettra à la municipalité de donner accès au rôle d'évaluation aux citoyens et plus précisément aux professionnels comme les notaires, agents d'immeuble, etc ...

ATTENDU QUE l'utilisation du logiciel UEL par les professionnels sera imputable à ces derniers et qu'une partie de ces coûts sera versée à la municipalité;

ATTENDU QUE l'utilisation du logiciel UEL en ligne permettra à nos employés de diriger les demandes à notre site web plutôt que de répondre à ces demandes;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

- QUE la municipalité de Fassett procède à l'acquisition du logiciel "Unité d'évaluation en ligne" de la compagnie PG Solutions au coût de 1 550 \$ avant taxes;
- QUE la municipalité de Fassett accepte que des frais d'entretien annuels de 800 \$ environ avant taxes s'ajouteront à nos frais actuels;
- ET QUE la municipalité de Fassett mandate la directrice générale, madame Diane Leduc, à signer l'offre de service;

Adopté à l'unanimité.

2012-04-063

Aménagement d'une colonne Morris.

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu ;

- QUE le Conseil municipal de Fassett accepte la recommandation du comité de la Route 148 pour l'aménagement de la Colonne Morris.

Adopté à l'unanimité.

Varia

Question posées par les membres.

2012-04-064

Levée de l'assemblée

21h15 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale